



cec.org

Les substances toxiques

et les collectivités tribales et autochtones

Comment le Projet de registre des rejets et des transferts de polluants (RRTP) nord-américain de la CCE peut-il mieux servir les collectivités autochtones et tribales?

Septembre 2007

Aperçu

Le Projet de registre des rejets et des transferts de polluants (RRTP) nord-américain de la Commission de coopération environnementale (CCE) a pour objet d'analyser et de publier de l'information sur les quantités, les sources et les modes de manipulation des substances chimiques toxiques qui résultent d'activités industrielles en Amérique du Nord. Les rapports *À l'heure des comptes* de la CCE et les bases de données qui les accompagnent présentent des ensembles de données appariées dans lesquels sont regroupés des secteurs industriels et les substances chimiques dont ces secteurs doivent déclarer les rejets aux trois RRTP nationaux d'Amérique du Nord : l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada, le *Toxics Release Inventory* (TRI, Inventaire des rejets toxiques) des États-Unis et, depuis 2007, le *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre de rejets et de transferts de polluants) du Mexique.

L'un des principaux buts du projet de RRTP de la CCE est de fournir de l'information aux décideurs à tous les échelons de la société. Afin d'évaluer dans quelle mesure les collectivités tribales et autochtones d'Amérique du Nord connaissent et/ou utilisent les données des RRTP, la CCE a commandé deux études de cas : l'une dans la région de la Baja California, à la frontière américano-mexicaine, et l'autre dans la région des Grands Lacs, à la frontière canado-américaine.

Les objectifs de ces études étaient les suivants :

- Obtenir auprès des collectivités ciblées des renseignements sur la santé et les préoccupations environnementales, particulièrement sous l'angle des substances chimiques toxiques.
- Déterminer si les collectivités connaissent et/ou utilisent les données des RRTP.
- Formuler des stratégies efficaces en vue de communiquer de l'information sur les RRTP aux collectivités tribales et autochtones et d'assurer la participation de ces dernières aux programmes de la CCE.

Bien que ces études aient été menées de façon relativement informelle et ne soient pas statistiquement concluantes, les résultats concordent avec les types de commentaires que la CCE a reçus de la part des représentants autochtones et tribaux au sujet de l'information sur les RRTP. Les études de cas révèlent des similitudes entre les collectivités sur le plan des préoccupations environnementales et de la connaissance ou de l'utilisation des données des RRTP :

- Dans l'ensemble, les collectivités autochtones et tribales ne sont pas au courant de l'existence des bases de données des RRTP; parmi les membres de ces collectivités qui en connaissent l'existence, très peu savent comment utiliser les données.
- Les collectivités sont préoccupées par les répercussions possibles des substances toxiques sur la santé, l'environnement et les pratiques culturelles et ont dit avoir besoin d'activités de diffusion externe et de matériel d'information adapté à leurs besoins particuliers en ce qui concerne les RRTP.
- Un problème clé auquel font face ces collectivités est le manque de ressources ou de compétences pour mener des recherches approfondies sur les répercussions possibles des émissions industrielles.

Ces études de cas ont été effectuées pour le compte du Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE). Les renseignements qu'elles contiennent relèvent de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de la CCE ni des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis d'Amérique.

Détails sur la publication

Type de publication : Document de référence


Date de publication : Août 2007

Langue originale : Anglais

Étapes d'examen et d'assurance de la qualité :
Présentation aux responsables des RRTP
nationaux et au Groupe consultatif sur le RRTP
nord-américain – novembre 2006

Examen par les Parties :

22 juin – 20 juillet 2007



La CCE remercie Ron Plain, Paula Stigler et Hiram Sarabia, qui ont travaillé en étroite collaboration avec les collectivités ciblées pour réaliser les études de cas.

Ron Plain est membre de la Première nation Aamjiwnaang, dont le territoire est situé à Sarnia (Ontario), dans la région canado-américaine des Grands Lacs. Il est membre fondateur du comité de l'environnement de la nation Aamjiwnaang et a joué un rôle très actif dans la sensibilisation de cette collectivité aux problèmes environnementaux uniques auxquels elle fait face.

Paula Stigler est une spécialiste de la qualité de l'air qui a travaillé pour le compte de la bande Pala des Indiens des Missions à San Diego (Californie). Elle s'occupe intensivement des problèmes environnementaux auxquels se heurtent les tribus dans la région frontalière américano-mexicaine et fait partie de divers groupes de travail constitués par l'intermédiaire de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis.

Hiram Alejandro Sarabia Ramirez est chercheur associé dans le cadre du programme de recherche pure sur le Superfund de l'Université de la Californie à San Diego. Il a travaillé en étroite collaboration avec Paula Stigler sur l'étude de cas de la Baja California, par l'intermédiaire du projet de diffusion externe de l'Université auprès des collectivités. Il s'agit d'un projet de justice environnementale qui vise à diffuser et à partager les connaissances et les outils produits dans le cadre du programme de recherche, au profit des collectivités tribales exposées aux répercussions des sites de déchets dangereux et des substances toxiques.

Lors de la réunion annuelle du Groupe consultatif sur le RRTP qui a eu lieu à San Diego en novembre 2006, la CCE a organisé une séance spéciale d'une journée afin que des représentants des collectivités autochtones et tribales puissent discuter de leurs préoccupations relatives aux substances chimiques toxiques. La séance a suscité beaucoup d'intérêt et la CCE a reçu des participants des commentaires indiquant qu'ils souhaitent poursuivre la collaboration dans ce domaine.

Les deux régions étudiées

Ces deux régions frontalières nord-américaines ont été choisies pour faire l'objet des études de cas parce qu'elles semblaient appropriées pour l'évaluation de la connaissance et/ou de l'utilisation d'au moins une des bases de données des RRTP disponibles à ce moment en Amérique du Nord (c.-à-d. : INRP au Canada, TRI aux États-Unis et base de données appariées à l'échelle nord-américaine sur le site Web *À l'heure des comptes en ligne de la CCE*).

L'étude de cas de la Baja California fait état de l'expérience de la **bande Rincon des Indiens Luiseños**, dont le territoire se trouve dans le comté de San Diego, en Californie, à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. La zone frontalière américano-mexicaine est une région dynamique définie comme englobant le territoire situé à 100 kilomètres de part et d'autre de la frontière. La frontière internationale, au milieu de cette zone de 200 kilomètres, a séparé de nombreuses collectivités autochtones, dont le territoire historique comprenait des terres situées dans les deux pays. Aujourd'hui, la population autochtone de la zone frontalière s'élève à environ 40 000 habitants et comprend les résidents de près de 60 nations tribales américaines et collectivités autochtones mexicaines. Le territoire de ces nations et collectivités représente près de 3 millions d'acres à l'intérieur de la zone¹.

Une usine de construction et de réparation de bateaux est implantée sur le territoire de la réserve de la bande Rincon, et la collectivité a exprimé certaines préoccupations au sujet des émissions de cet établissement.

L'étude de cas des Grands Lacs fait état de l'expérience de deux collectivités des Premières nations en Ontario, au Canada, à proximité de la frontière avec l'État américain du Michigan. Cette région frontalière des Grands Lacs est une zone économique riche en raison de ses ressources naturelles (lacs, terres agricoles) et d'une forte concentration industrielle à certains endroits.

La **Première nation Aamjiwnaang**, située près de Sarnia (Ontario), a attiré l'attention du public lorsque des professionnels de la santé de l'Ontario ont observé une diminution marquée des naissances de garçons par rapport aux naissances de filles.

Tout comme la nation Aamjiwnaang, la **Première nation Ketegaunseebee** (Garden River) est située dans le voisinage immédiat d'une ville (Sault Ste. Marie, en Ontario) et à proximité d'établissements industriels, notamment des aciéries, des établissements d'exploitation forestière, des usines de pâtes et papiers et des usines pétrochimiques.

¹ Wilken-Robertson, *The U.S.-Mexican Border Environment: Tribal Environmental Issues of the Border Region*, Southwest Consortium for Environmental Research and Policy (SCERP), Monograph Series N° 9, 2004, p. 15.

Étude de cas de la Baja California : les données des RRTP et la bande Rincon des Indiens Luiseños

La réserve de la bande Rincon se trouve dans la partie nord-est du comté de San Diego, dans le sud de la Californie; elle compte environ 4 000 acres de terre. La majorité des gens qui vivent dans la réserve sont des Indiens Luiseños, soit 651 membres tribaux inscrits et une collectivité d'environ 1 495 personnes.

L'établissement qui préoccupe la population est l'usine Survival Systems International Inc. (SSI), située au centre de la collectivité tribale, à proximité des maisons, des immeubles à appartements, des entreprises tribales et d'une garderie. SSI est une entreprise non tribale possédée par des intérêts privés, installée sur un terrain tribal de propriété inconditionnelle²; elle déclare des rejets d'acétone et de styrène depuis 1998. Puisque la compagnie se trouve à l'intérieur des limites de la réserve, la tribu devrait être en mesure de réglementer et d'inspecter l'installation si elle dispose des compétences requises à cette fin, et si une entente est conclue entre le gouvernement tribal et l'établissement. Toutefois, l'objectif de cette étude de cas est d'examiner si les Indiens Lui-

seños connaissent ou utilisent les données des RRTP, et comment la connaissance des RRTP et de l'information sur les émissions peut les aider à examiner plus à fond et à résoudre leurs préoccupations à propos des émissions à l'intérieur ou à proximité de leur réserve.

Méthodologie de l'étude

Parmi les 26 tribus reconnues sous le régime fédéral qui se trouvent dans la partie américaine de la région frontalière, 24 ont mis en place des programmes environnementaux financés par l'EPA et/ou des fonds tribaux³. Une enquête simple a été transmise par voie électronique à tous ces programmes environnementaux tribaux.

Voici des exemples des questions qui étaient posées dans le cadre de l'enquête :

- Y a-t-il des établissements qui rejettent des substances toxiques/des polluants (y compris des émissions atmosphériques, des rejets d'eaux usées, des déchets solides, ou qui exploitent des décharges ou des

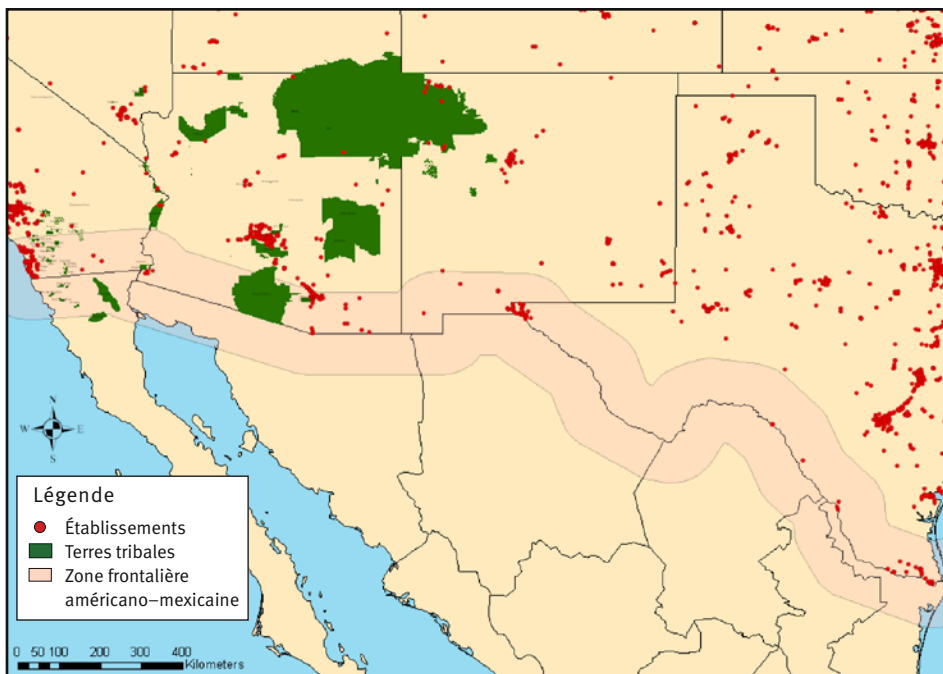
réservoirs de stockage souterrains) sur vos terres tribales ou à proximité?

- Savez-vous ce qu'est une base de données de RRTP?
- Dans l'affirmative, avez-vous déjà utilisé une base de données de RRTP auparavant?
- Seriez-vous intéressé à participer à l'élaboration d'un modèle (étude de cas) pour améliorer l'accessibilité et l'utilité des bases de données des RRTP pour les tribus?

Initialement, un seul service de l'environnement a répondu à l'enquête; le répondant a indiqué qu'il n'était pas sûr qu'il y ait des établissements à proximité et qu'il n'avait jamais entendu parler des bases de données des RRTP, mais qu'il serait intéressé à recevoir davantage de renseignements à ce sujet.

Nous avons ensuite cartographié l'emplacement des tribus américaines et des établissements visés par le TRI dans la région frontalière⁴. En outre, nous avons utilisé l'outil de cartographie en ligne du *National Atlas* pour déterminer les terres tribales américaines comptant des établissements visés par le TRI, pour obtenir des renseignements précis sur ces établissements et pour évaluer l'efficacité des ressources cartographiques en ligne en vue de leur utilisation par les collectivités tribales. Une fois les cartes créées, nous avons effectué des recher-

Terres tribales et établissements visés par les RRTP



Créé le 27/10/06 par Paula Stigler. Source de données : RRTP

- 2 Un terrain à propriété inconditionnelle est tout terrain qui n'est pas détenu en fiducie par les États-Unis d'Amérique et qui est possédé par des particuliers, lesquels peuvent être ou ne pas être membres de la tribu. Le propriétaire paie des taxes au gouvernement de l'État et au gouvernement local, mais peut quand même relever aussi de la compétence tribale.
- 3 Puisque les données du RRTP mexicain (le RETC) ne sont devenues disponibles que plus tard au cours de notre étude, il a été impossible d'effectuer une étude de cas pour une collectivité autochtone au Mexique, et seule une collectivité des États-Unis a été choisie.
- 4 Lorsque la base de données du RETC mexicain est devenue disponible, nous avons cartographié les coordonnées des établissements de l'État de Baja California de concert avec celles des tribus américaines et des collectivités autochtones de la Baja California (il a fallu convertir ces coordonnées pour pouvoir les cartographier et, bien que certaines coordonnées se soient révélées inexactes, l'exercice a été d'une précieuse utilité pour ce qui était de démontrer les possibilités des outils de cartographie).

ches de données dans les bases de données d'À l'heure des comptes et du TRI pour en extraire de l'information sur les établissements situés dans un périmètre d'environ dix milles des terres tribales en Californie, en Arizona, au Texas et en Baja California. Ces recherches ont permis de déterminer que la bande Rincon, dans le comté de San Diego, serait une candidate possible pour l'étude de cas, puisqu'un établissement visé par le TRI était situé dans sa réserve.

Nous avons communiqué par téléphone avec le service de l'environnement de la bande Rincon. La personne représentant ce service a indiqué qu'elle n'avait jamais auparavant utilisé les bases de données des RRTP, mais qu'elle serait intéressée à recourir à cet outil pour découvrir les types et les niveaux de substances toxiques rejetés par l'établissement situé au centre de la collectivité. Les recherches de données avaient révélé que le styrène et l'acétone étaient les deux substances rejetées; par conséquent, nous avons recueilli des renseignements relatifs aux effets potentiels sur la santé à court et à long terme associés à l'exposition à ces polluants en consultant, dans Internet, les bases de données en ligne sur les substances toxiques de l'Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR, Agence des substances toxiques et du registre des maladies) et de l'EPA.

Les préoccupations de la collectivité

La tribu Rincon croit qu'il n'y a pas d'inspections à l'établissement de Survival Systems et est préoccupée par les questions de partage des compétences quant à la responsabilité de ces inspections. Certains membres de la collectivité se sont plaints à quelques reprises d'une odeur qui se dégage de l'établissement. Ces préoccupations ont été portées à l'attention du service de l'environnement de Rincon.

Les renseignements suivants sur le styrène (l'une des principales substances rejetées par cet établissement et déclarées au TRI) ont été obtenus auprès des sources Internet susmentionnées :

Le styrène est un produit chimique synthétique aussi connu sous les noms de vinylbenzène, éthénylbenzène, cinnamène et phényléthylène. Il se dissout facilement dans certains liquides, mais non dans l'eau. On produit des milliards

Terres tribales en Californie et établissements visés par les RRTP



de livres de styrène par année pour fabriquer, entre autres, du caoutchouc, des plastiques, des isolants, de la fibre de verre, des tuyaux, des bateaux, des pièces d'automobile et des sous-couches de tapis⁵. Le styrène est classé par l'EPA comme un cancérigène possible pour les humains; il peut être détecté par l'odorat humain à de très faibles niveaux. Toutefois, une exposition régulière réduit la capacité de l'odorat à déceler le produit⁶. Parmi les effets possibles à court terme sur la santé associés à l'exposition, on compte les suivants :

- irritation du nez, de la gorge et des yeux;
- effets gastro-intestinaux;
- symptômes tels que maux de tête, étourdissements et fatigue;
- ralentissement du temps de réaction, dextérité manuelle réduite et troubles de coordination et d'équilibre.

Les effets potentiels à long terme sur la santé comprennent :

- des dommages accrus au matériel génétique dans un type de cellules sanguines (lymphocytes);
- des effets sur le système nerveux central

(SNC), notamment : maux de tête, fatigue, faiblesse et dépression, troubles fonctionnels du SNC, perte auditive et neuropathie périphérique⁷.

Résultats de l'étude


L'enquête a montré qu'en général, les collectivités tribales dans la région frontalière américaine ne connaissent pas les RRTP. La tribu Rincon était préoccupée par les effets possibles des polluants rejetés par l'établissement local, mais la collectivité n'était pas au courant de l'existence des bases de données des RRTP. Lorsque nous avons communiqué avec plusieurs des services de l'environnement tribaux après l'étude, un certain nombre d'entre eux ont dit être au courant de l'existence du TRI, mais ils considéraient que la base de données est difficile à manipuler et n'est pas très utile.

Lors de la réunion annuelle du Groupe consultatif de la CCE sur le RRTP tenue à San Diego, en novembre, tous les participants autochtones se sont montrés réceptifs et intéressés à obtenir

5 Voir <<http://www.atsdr.cdc.gov/tfacts53.html>>.

6 Pour des renseignements additionnels, voir <www.epa.gov/iris>.

7 Voir <www.atsdr.cdc.gov/tfacts53.html>.



plus de renseignements après avoir reçu des informations de base sur certaines de leurs propres collectivités⁸. Les représentants autochtones mexicains n'étaient au courant de l'existence d'aucune base de données de RRTP mexicaine ou américaine, et ne connaissaient pas les établissements industriels situés près de leur collectivité qui pouvaient soulever des préoccupations.

Comment les données des RRTP pourraient être utiles à la bande Rincon des Indiens Luiseños

L'étude de cas démontre l'utilité des bases de données des RRTP pour ce qui est de déterminer les émissions industrielles de substances chimiques et, éventuellement, de fournir aux collectivités autochtones les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées et s'engager en connaissance de cause dans un dialogue avec les organismes de réglementation et l'industrie.

Il est essentiel que les collectivités tribales soient bien informées en ce qui concerne les activités menées sur leur territoire ou à proximité afin de pouvoir protéger leur santé et leur environnement. On estime que l'information fournie par les RRTP pourra aider les tribus ou collectivités :

- à se renseigner sur les sources de polluants et à déterminer les problèmes éventuels sur le plan de l'environnement et de la santé;
- à améliorer la mise en application des lois et la réglementation;
- à présenter de l'information aux dirigeants tribaux;
- à mener des activités de diffusion auprès des membres de la collectivité et à leur communiquer des renseignements importants pour protéger la santé publique;
- à amorcer un dialogue avec l'industrie et les organismes gouvernementaux afin de résoudre les préoccupations et problèmes liés à l'environnement et à la santé;
- à élaborer des plans d'urgence et des plans d'intervention en cas de catastrophe;

- à gérer les ressources naturelles;
- à planifier l'aménagement de la collectivité (emplacement des industries, des habitations, de l'infrastructure, des écoles, etc.).

Historiquement, les collectivités tribales n'ont disposé que de capacités et de ressources limitées pour s'attaquer aux éventuels problèmes de salubrité de l'environnement causés par la présence de polluants sur leur territoire ou à proximité. Cependant, ces dernières années, des tribus américaines et certaines collectivités autochtones mexicaines ont commencé à mettre au point des programmes environnementaux et à renforcer leur capacité à comprendre et à surveiller les dangers potentiels associés à l'hygiène du milieu.

Du côté américain de la frontière, il existe 26 tribus reconnues sous le régime fédéral, et 24 d'entre elles ont mis en place des programmes environnementaux financés par l'EPA et/ou des fonds tribaux. Souvent, toutefois, les programmes environnementaux tribaux n'ont pas de composante axée sur la salubrité de l'environnement. Aux États-Unis, les *Indian Health Services* (IHS, Services de santé aux Indiens) fournissent aux tribus des renseignements sur l'hygiène du milieu, mais il y a peu d'interactions entre les services de l'environnement tribaux et l'IHS.

Presque tous les membres et représentants tribaux qui ont assisté à des démonstrations concrètes des fonctions des sites Web d'*À l'heure des comptes*, du RETC et du TRI lors de la réunion du Groupe consultatif de la CCE, à San Diego, ont estimé que ces sites pourraient constituer des outils utiles pour renseigner les collectivités sur les produits chimiques rejetés et transférés par les établissements voisins. Il semble que la cartographie des établissements à l'aide du site du *National Atlas* et d'ArcView (pour le RETC) ait produit le plus d'effet. Nous recommandons le recours à du matériel visuel tel que des cartes et des diagrammes afin d'améliorer la communication de cette information importante aux collectivités tribales. Il importe

de fournir une aide pour l'apprentissage des méthodes de représentation visuelle des données et/ou de diffuser plus d'information sur les outils de cartographie.

Puisque beaucoup de collectivités autochtones mexicaines n'ont pas accès à Internet, ni même au service postal, il est essentiel de mettre au point des méthodes de rechange pour l'éducation et la diffusion d'information afin de familiariser ces collectivités avec les données. En décembre 2006, le Mexique a publié la base de données en ligne du RETC sur les rejets de substances toxiques. En 2007, ces données seront intégrées au rapport annuel *À l'heure des comptes* de la CCE et à la base de données qui l'accompagne; ainsi, les tribus de part et d'autre de la frontière pourront y avoir accès.

On prévoit que les bases de données des RRTP pourront devenir une ressource importante pour les tribus, de même que pour les recherches portant sur la salubrité de l'environnement dans la zone frontalière américano-mexicaine, avec la collaboration des nations et collectivités tribales et avec le perfectionnement du système de RRTP du Mexique.

Recommandations visant à améliorer l'accès des collectivités autochtones aux données des RRTP :

- Offrir des ateliers, une formation et du matériel éducatif appropriés aux collectivités, de même qu'aux organisations (p. ex., organismes sans but lucratif, organismes de santé, etc.) qui travaillent auprès de ces collectivités.
- Démontrer l'utilité de la nouvelle base de données du RETC pour les collectivités frontalières.

8 Réunion du Groupe consultatif de la CCE sur le Projet de registre des rejets et des transferts de polluants (RRTP) nord-américain, San Diego, novembre 2006 (voir : <www.cec.org/>).

Étude de cas des Grands Lacs, collectivité n° 1 : les données des RRTP et la Première nation Ketegaunseebee

La Première nation Ketegaunseebee (réserve indienne Garden River n° 14) est située le long de la route transcanadienne, à huit milles à l'est de Sault Ste. Marie (Ontario), au Canada, et à dix milles de la frontière avec Sault Ste. Marie (Michigan), aux États-Unis. Cette nation compte une population de 1 015 membres vivant dans la réserve et de 1 076 membres vivant hors de la réserve.

Sur le territoire de Ketegaunseebee, neuf établissements industriels sont visés par l'INRP canadien. Les industries situées en amont du vent et de la rivière par rapport à la réserve comprennent des exploitations forestières, des usines de pâtes et papiers, des usines pétrochimiques, des aciéries et des stations municipales de traitement de l'eau.

Méthodologie de l'étude

La méthode employée a consisté à tenir des discussions, surtout avec les résidents de la collectivité. Ces discussions étaient volontairement informelles, car nous estimions qu'une collecte de renseignements de type « entrevue » imposerait des contraintes aux réponses des participants.

Plusieurs discussions distinctes ont été tenues avec des résidents de Ketegaunseebee :

- une discussion de groupe avec 15 résidents dans un contexte officiel;
- des discussions au cours d'une réunion du Chef et du Conseil;
- des échanges de renseignements en groupes informels avec les résidents;
- des conversations individuelles.

Les préoccupations de la collectivité

Les discussions tenues avec les résidents de la collectivité ont révélé que ceux-ci ne savaient pas s'ils devaient se préoccuper de certaines substances chimiques en particulier; cependant, les métaux lourds ont été mentionnés par un membre de la collectivité, l'agente environnementale de *Chiefs of*

Ontario (Chefs de l'Ontario – organisation des Premières nations). Elle a dit connaître un peu l'INRP canadien (bien qu'elle n'ait pas vraiment su comment utiliser l'information) et a exprimé certaines inquiétudes quant à la possibilité d'émissions industrielles locales de métaux lourds.

Les résidents s'accordaient généralement à dire que les industries en amont peuvent représenter des menaces pour la santé. Outre les rejets industriels, les sources de pollution mentionnées comme suscitant des préoccupations immédiates comprenaient les gaz d'échappement des camions et des autres véhicules, ainsi que le sel répandu sur les routes.

Les répercussions des polluants de l'environnement sur les pratiques culturelles et sur la santé humaine indiquées par les résidents de Ketegaunseebee comprenaient les suivantes :

- Chasse : contamination du gibier et de la sauvagine par les rejets industriels et le sel répandu sur les routes.
- Plantes médicinales (foin d'odeur, cèdre, sauge, etc.) : contamination par les rejets industriels et le sel répandu sur les routes.
- Pêche : poissons contaminés par des produits chimiques.

Résultats de l'étude

La collectivité de Ketegaunseebee est très peu au courant de la base de données de l'INRP canadien ou des autres bases de données des RRTP (avant l'étude de cas, presque aucun membre de la collectivité n'avait entendu parler de ces bases de données). En outre, les participants à l'étude auxquels nous avons présenté des exemples des données ont trouvé l'information intéressante, mais ne voyaient pas comment faire le meilleur usage possible des données.

Après l'étude, la collectivité a commencé à discuter de moyens de mieux comprendre les dommages éventuels causés par l'exposition aux émissions.

Comment les données des RRTP pourraient être utiles à la Première nation Ketegaunseebee

Les données des RRTP pourraient être une source d'information servant à renseigner les résidents de Ketegaunseebee sur les substances chimiques rejetées par les industries situées à proximité. Les données pourraient être utiles de bien des façons à la collectivité, notamment en fournissant des orientations pour :

- la réalisation d'études concernant les effets possibles des émissions industrielles sur la santé humaine;
- la détermination des besoins sur le plan des analyses du sol, des sédiments et de l'eau, pouvant peut-être conduire à la conception d'études de modélisation des rejets industriels dans l'eau et dans l'air.

Les données des RRTP pourraient aussi servir de base à un dialogue entre la collectivité et l'industrie et le gouvernement en ce qui concerne les préoccupations de la collectivité sur le plan de la santé. Cela pourrait procurer aux citoyens de Ketegaunseebee un sentiment de prise en main et de conscience environnementale.

Une préoccupation qui a été exprimée concerne la façon de comprendre et d'utiliser les données des RRTP (p. ex., quel risque représente une quantité « X » d'une substance rejetée dans l'air au cours d'une année?). Afin que les données des RRTP puissent être utiles à la nation Ketegaunseebee :

- il faudrait élaborer du matériel éducatif sur les RRTP adapté de manière à être clair pour les résidents et mettre ce matériel à leur disposition;
- les organismes compétents devraient fournir un soutien, sous forme de ressources financières et de formation des membres de la collectivité, pour la réalisation d'études additionnelles.

Étude de cas des Grands Lacs, collectivité n° 2 : les données des RRTP et la Première nation Aamjiwnaang

La Première nation Aamjiwnaang (réserve indienne Sarnia n° 45) est située à l'intérieur des limites de la ville de Sarnia (Ontario), à trois milles de la frontière et de Port Huron (Michigan), aux États-Unis. Cette nation compte une population de 850 membres vivant dans la réserve et de 1 100 membres vivant hors de la réserve.

Il y a 52 compagnies visées soit par l'INRP canadien, soit par le TRI américain dans un périmètre de dix milles autour du territoire Aamjiwnaang. Les industries (usines pétrochimiques, de pétrole, de caoutchouc et de polymères) constituent la plus forte concentration d'usines chimiques au Canada.

Méthodologie de l'étude

La méthode employée a consisté à tenir des discussions, surtout avec les résidents de la collectivité. Dans l'ensemble, ces discussions étaient volontairement informelles, car nous estimions qu'une collecte de données de style « entrevue » imposerait des contraintes aux réponses des participants.

Plusieurs discussions distinctes ont été tenues avec des membres participants de la collectivité :

- une réunion avec 50 résidents d'Aamjiwnaang dans un contexte officiel;
- des discussions au cours de réunions du Chef et du Conseil;
- des échanges lors de réunions du comité de l'environnement;
- des réunions d'information de la collectivité;
- des discussions informelles avec des groupes de résidents;
- des conversations individuelles.

Les préoccupations de la collectivité

La Première nation Aamjiwnaang a attiré l'attention du public lorsque des représentants des Centres de santé des travailleurs de l'Ontario y ont observé une diminution marquée du nombre de naissances de garçons comparativement aux naissances de filles. Les scientifiques exa-

minent la possibilité que cette anomalie soit causée par la forte concentration d'industries environnant la collectivité. Par conséquent, la nation Aamjiwnaang a fait l'objet de recherches,



Cette photo aérienne montre la réserve de la Première nation Aamjiwnaang et les industries adjacentes qui ont déclaré des rejets et des transferts de polluants.

particulièrement en ce qui concerne les sources possibles des substances perturbatrices du système endocrinien qui influent sur le ratio garçons-filles. Ce ratio asymétrique a été évalué au cours de la période 1984–2003 dans le cadre d'un programme de recherche participative à base communautaire. Voici la description du projet :

De nombreux facteurs ont été associés à une diminution de la proportion de naissances de garçons dans une population, y compris plusieurs types d'exposition à des substances chimiques dans l'environnement et dans le milieu de travail [...] Bien que plusieurs facteurs puissent contribuer à la diminution observée du ratio garçons-filles dans la Première nation Aamjiwnaang, le fait que cette collectivité soit située à proximité immédiate d'une forte concentration d'industries et qu'elle puisse être exposée à des substances susceptibles d'influer sur les ratios garçons-filles justifie une évaluation plus poussée des types

d'exposition de cette population à des substances chimiques. Une enquête sur la santé de la collectivité est en cours et vise à recueillir plus de renseignements sur la santé des membres de la Première nation, ainsi qu'à fournir des données additionnelles sur les facteurs pouvant contribuer à la diminution observée de proportions de naissances de garçons au cours des dernières années.

Source : *Environ Health Perspect* 113:1295–1298 (2005). doi:10.1289/ehp.8479, consultable à l'adresse <<http://dx.doi.org/>> [En ligne : 17 août 2005]

Dans le domaine des préoccupations pour la santé, les membres de la collectivité s'accordaient généralement à dire que les émissions des industries locales constituent des menaces pour la santé. Les résidents ont fait état de leurs préoccupations au sujet des perturbateurs du système endocrinien, de même que d'autres produits chimiques tels que les métaux lourds (p. ex., mercure et plomb). Un processus de « cartographie du corps »⁹ a été réalisé afin d'examiner les effets possibles de l'exposition aux émissions sur la santé. Les résultats ont révélé les troubles suivants :

- troubles de la reproduction;
- troubles d'apprentissage et du comportement;
- maladies cutanées;
- troubles respiratoires;
- hypertension;
- maux de tête;
- troubles de la glande thyroïde;
- troubles rénaux;
- cancers.

⁹ La « cartographie du corps » a été réalisée à partir des données fournies par les membres de la collectivité qui avaient rempli des questionnaires sur la santé. Les renseignements autodéclarés sur la santé, représentés par une série d'autocollants codés par couleur, ont été disposés stratégiquement sur divers dessins du corps humain (homme adulte, femme adulte, garçon, fille). L'information résultant du processus est un tableau visuellement précis de l'état de santé et des préoccupations des membres de la collectivité. Une fois répertoriée et documentée, cette information servira de base à la recherche des liens de cause à effet pour les maladies et autres sujets de préoccupation des résidents.

Les répercussions de la pollution industrielle sur les pratiques culturelles mentionnées par les membres de la collectivité au cours des discussions comprenaient la contamination du gibier, de la sauvagine, des poissons et des plantes médicinales (foin d'odeur, cèdre, sauge, etc.). En outre, des membres de la nation Aamjiwnaang ont exprimé des préoccupations au sujet de l'exposition à la pollution lors de la participation à des activités cérémonielles à l'extérieur.

Résultats de l'étude

La conscience des effets des substances chimiques dans la Première nation Aamjiwnaang est extrêmement différente de celle de la Première nation Ketegaunseebee, à cause du phénomène du ratio garçons-filles qui a fait l'objet de beaucoup de publicité. Le comité de l'environnement Aamjiwnaang, les dirigeants de la collectivité et les professionnels de la santé avaient une certaine connaissance de l'INRP canadien. Certains citoyens se rappelaient en outre avoir vu des données de RRTP durant des exposés présentés lors de réunions publiques dans le passé (même si personne ne faisait usage des données).

Dans une certaine mesure, les données des RRTP entraînent déjà des avantages pour la collectivité, dans le cadre des recherches que poursuivent des organismes externes sur les causes possibles du ratio garçons-filles asymétrique. La collectivité participe aussi à des efforts visant à examiner des recours juridiques possibles afin de faire pression

sur le gouvernement pour qu'il tienne compte des effets cumulatifs des émissions lorsqu'il délivre des certificats d'approbation.

Comment les données des RRTP pourraient être utiles pour la Première nation Aamjiwnaang

En ce qui concerne l'utilité des données des RRTP, les membres de la collectivité auxquels les données ont été présentées dans le cadre de l'étude ne voyaient aucun moyen de faire usage de cette information. Le consensus était que des professionnels de la santé désignés seraient les mieux placés pour savoir comment utiliser l'information. Par conséquent, pour remédier au manque de connaissances des résidents sur les données des RRTP, les mesures suivantes sont recommandées :

- Élaborer du matériel éducatif pour aider les professionnels de la santé à se familiariser davantage avec les données des RRTP. Des ateliers régionaux s'adressant aux dirigeants des collectivités et aux professionnels de la santé seraient utiles à cet égard.
- L'information devra être adaptée de manière à être claire pour les résidents (p. ex., quel est le risque occasionné par une quantité « X » d'une substance donnée rejetée dans l'air au cours d'une année?).

Les répercussions de la pollution sur les pratiques culturelles suscitaient de graves préoccupations.

La pratique de nombreuses activités culturelles a été entravée ou empêchée par les dommages possibles. Il serait important d'incorporer les connaissances autochtones traditionnelles à tout plan futur visant à lutter contre les répercussions possibles des émissions.

Le classement des établissements par rang est un élément des bases de données des RRTP que les participants aimaient beaucoup. Ils estimaient que cela pourrait constituer un facteur motivant les industries à améliorer leur performance environnementale. Afin de tirer parti de cet élément, il serait possible de diffuser auprès des collectivités locales un bulletin faisant état de ce classement.

Les participants s'accordaient à dire qu'il peut être difficile de naviguer sur le site Web de l'INRP canadien. Le public cible a besoin d'outils conviviaux. Le site <pollutionwatch.org> est un bon exemple de site convivial. Les participants ont suggéré qu'Environnement Canada réévalue le site de l'INRP pour en rendre l'utilisation généralement plus facile, et pour s'assurer que les données peuvent être bien comprises par le public cible.

Un problème de première importance auquel ces collectivités font face est le manque de ressources et de compétences pour la réalisation d'études afin d'évaluer les répercussions possibles des émissions industrielles. Il faudrait que des organismes externes dispensent un soutien financier et technique afin de répondre à ces besoins.

Conclusion

Même si un petit nombre de personnes ayant participé aux études étaient au courant de l'existence des bases de données des RRTP, en général, il existe un réel manque de connaissances sur la façon dont l'information peut être utilisée. Les membres des collectivités ont exprimé le besoin de recevoir une aide pour pouvoir utiliser et interpréter les données de façon valable (par exemple, davantage d'information visuelle, y compris le recours à des cartes).

Ces études de cas visaient à communiquer les avantages des données des RRTP aux participants et, dans le cadre de ce processus, elles ont révélé des obstacles auxquels les collectivités se heurtent. Parmi ces obstacles, on compte un manque de coordination entre les services de l'environnement des collectivités et les organismes externes et, en particulier, le manque de ressources permettant de financer des études d'impact et le manque de compétences pour réaliser de telles études.

En dépit de ces problèmes, on prévoit que les données des RRTP pourront devenir une ressource importante pour les recherches liées à la salubrité de l'environnement dans les collectivités tribales et autochtones de l'ensemble de l'Amérique du Nord. Grâce aux connaissances acquises à l'aide de ces études de cas, la CCE pourra évaluer des moyens de rendre les données des RRTP plus accessibles et plus compréhensibles pour les collectivités tribales et autochtones nord-américaines.

